



Orange sacrifie le pouvoir d'achat de ses salariés sur l'autel de son plan d'économies

La direction d'Orange prend la responsabilité, pour la 2^{ème} année consécutive, de l'échec des négociations salariales. Nous, organisations syndicales représentatives CFDT F3C, CGT FAPT, FO Com et SUD PTT avons signé jeudi 8 juillet le procès-verbal de désaccord concernant la politique salariale d'Orange pour 2021. Malgré la reprise de l'inflation observée ces dernières semaines et les efforts des salariés ayant conduit aux excellents résultats d'Orange, cette dernière n'accordera finalement, comme en 2020, qu'une augmentation pour tous inférieure à celle de la revalorisation de 0,99% du SMIC : 0,8% pour les cadres et 0,9% pour les non-cadres ! Orange persiste ainsi dans sa conception déséquilibrée de la redistribution des richesses créées, au détriment des salariés et malgré des bénéfices record.

Nos 4 organisations syndicales, qui ont participé aux négociations, dénoncent dans le même temps la déloyauté des données fournies. Orange a, notamment, cherché à masquer jusqu'à la fin de la négociation les rémunérations des cadres exécutifs de l'entreprise.

Cette politique salariale 2021 est loin d'être inclusive, certaines mesures étant encore moins favorables que dans la décision unilatérale d'Orange en 2020. Les écarts de salaires vont continuer à se creuser : les 10% de salariés les moins rémunérés de l'entreprise perçoivent 3,71 fois moins que les 10% les mieux rémunérés. Les bas salaires de l'entreprise bénéficieront quant à eux de deux fois moins de mesures correctrices. Pas de quoi satisfaire les salariés « héros du réseau » pourtant valorisés dans les discours de l'entreprise, mais pas dans les actes.

Rappelons que lors de la présentation de son plan d'économie *Scale Up*, Orange avait annoncé vouloir faire 1 milliard d'euros d'économies d'ici fin 2023, dont 500 millions concernaient le personnel. Le rapport entre les départs de l'entreprise et les recrutements aurait permis à lui seul de financer une politique salariale deux à trois fois plus ambitieuse.

15 000 salariés d'Orange Maison mère ont déjà signé une pétition intersyndicale afin d'exprimer leur désaccord à la direction. Cette pétition est désormais soutenue par les organisations CFDT, CGT, FO, SUD, CFTC, UNSA Orange et Orange Ensemble qui appelleront prochainement les salariés à une journée de mobilisation sur les thèmes de l'Emploi, du Dialogue Social, de la Rémunération, des Conditions de travail dans une entreprise en pleine transformation à marche forcée, guidée par des objectifs financiers de court terme.

Annexe : PV de désaccord dont observations des Organisations non-signataires page 14

Contacts Presse :

Pour la CFDT : Elisa Mistral - Déléguée Syndicale Centrale, 06 86 08 05 84

Pour la CGT : Samira Gouja - Déléguée Syndicale Centrale, 06 45 56 42 71

Pour FO : Jean-Marc Lis - Délégué Syndical Central, 06 40 65 49 06

Pour SUD : Ali Oueslati - Délégué Syndical Central adjoint, 06 71 36 51 07

Pour la CFTC Orange : Catherine Lamboulé – Présidente, 06 07 06 60 77

Pour l'UNSA Orange : Pierre Vars – Secrétaire Général, 06 82 55 22 55

Pour Orange Ensemble : Christian Lamotte – Président, 06 73 98 66 07